

Sujet : [INTERNET] Parc photovoltaïque-Landivisiau Guiclan

De : jean-paul FAUDET >

Date : 06/01/2023 09:02

Pour : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Je vous prie de trouver ci-joint les observations relatives à ce projet :

Le dossier présenté devra être complété par :

-l'étude géotechnique prévue, intégrant l'analyse du sous-sol du site,

-le bilan carbone faisant apparaître l'incidence globale des choix retenus pour cette installation, notamment concernant le mode de fabrication et le transport des panneaux photovoltaïques provenant essentiellement de Chine et partiellement de Norvège,

-des précisions relatives à la sécurité incendie : aménagement du site, données sur la réserve d'eau, accès aux consignes de sécurité...

L'avis définitif de la CLCV (consommation, logement, cadre de vie) sera donné lors du CODERST de la Préfecture après présentation du dossier.

Jean-Paul FAUDET

(CLCV)